

Allégations nutritionnelles et santé

Le projet de réglementation européenne

Annie LOC'H (Danone), Présidente du groupe
de travail « Etiquetage/allégations » ANIA

Brigitte LAURENT

Responsable Nutrition ANIA

In Food – 14.03.06

The logo for ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) features the word "ania" in a lowercase, sans-serif font. The letters "a", "n", and "i" are blue, while the letters "a" and "a" are orange. A small orange dot is positioned above the second "i".

ania

Association Nationale des
Industries Alimentaires

Le projet de règlement allégations

*Un exemple de règlement européen
majeur*

1. Le contexte

2. Les grandes lignes du projet

3. Agenda

4. Les enjeux

Le projet de règlement allégations

1 - *Contexte*

. A ce jour, pas d'harmonisation EU

★ = 25 réglementations ou positions nationales

. Mais une norme Codex datant de 1997 avec :

★ une ouverture aux allégations relatives à la diminution de risque de maladie en 2003

Le projet de règlement allégations

1 - Contexte

OBJECTIF DU PROJET

- . Garantir un niveau élevé de protection des consommateurs
- . Faciliter la libre circulation des marchandises
- . Augmenter la sécurité juridique pour les acteurs économiques
- . Garantir une concurrence loyale
- . Promouvoir et protéger l'innovation

Le projet de règlement allégations

2 – Les grandes lignes du projet Champ d'application - Allégations concernées

Allégations nutritionnelles

- ex. : riche en calcium

Allégations de santé

. **Allégations « fonctionnelles »**

- ex. : le calcium participe à la construction osseuse

. **Allégation relative à la diminution de risque de maladie**

- ex. : le calcium diminue les risques d'ostéoporose

Le projet de règlement allégations

2 – *Les grandes lignes du projet* Champ d'application - Communication concernée

Toute communication commerciale

- Etiquetage
- Présentation
- Denrées pour les collectivités

Dont les marques

Le projet de règlement allégations



2 – Les grandes lignes du projet

1. Nécessité d'un « bon profil » nutritionnel pour pouvoir utiliser une allégation
 - = teneur en nutriments (ex : lipides, acides gras saturés, sucres, sodium....) par produit ou catégorie de produits
 - Profils élaborés par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments

Le projet de règlement allégations



2 – Les grandes lignes du projet

2. Etre sur une liste de claims autorisées ou autorisation

- Allégations nutritionnelles ⇨ annexe
 - Allégations santé
 - . Fonctionnelles génériques ⇨ Répertoire
 - . Fonctionnelles spécifiques
 - . Diminution de risque de maladie
- } Procédure d'autorisation

Le projet de règlement allégations

3 1^{ère} Agenda lecture

- Mai 2005

2^{ème} lecture

- 21 Mars 2006 : vote du Comité Environnement
- Mai 2006 : vote en plénière

Si procédure de conciliation : + 6 mois

Parution

- Si pas de conciliation : fin 2006
- Application : mi 2007

Le projet de règlement allégations

4 Points majeurs

- Profils
- Procédure d'autorisation

Autres points

- Marques
- Proportionnalité de la preuve scientifique
- Confidentialité
- Protection des slogans
- « Wording »/ »Meaning »
- Annexe = allégations nutritionnelles

Le projet de règlement allégations



Le projet de règlement allégations

Des contraintes

- = encadrement très strict !
 - profils
 - allégations autorisées = liste positive

Mais des opportunités !

- 1 autorisation → 25 pays
- Ouverture : allégations diminution de risque de maladie